



Saint-Doulchard **Cyclotourisme** *Saint-Doulchard* **Cyclotourisme**

St. Doulchard, le 09 décembre 2013

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2013

Les membres du club se sont réunis sur convocation régulièrement adressée, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport Sécurité
Compte-rendu financier 2013
Modification du règlement intérieur
Renouvellement du Comité de Direction
Parole à l'Assemblée et votes sur les différents rapports
Présentation des projets 2014
Remise des récompenses

L'Assemblée Générale est ouverte à 9h25 par le Président.
Sur 131 membres actifs, dont 120 licenciés FFCT, 70 étaient présents, 12 représentés, soit un total de 82 présents ou représentés. (62.60 %). Le quorum étant atteint l'Assemblée a pu délibérer valablement.
Le Président, remercie Monsieur VALLEE qui représente le Maire de St DOULCHARD.

Rapport Moral

Le Président présente le rapport moral.

Rapport d'Activité

Le Secrétaire présente le rapport d'activité 2013.

M. Thierry VALLEE, adjoint au Maire prend la parole.

Il se félicite de voir que notre Ville a le 1^{er} club de Tennis, le 1^{er} club de Gymnastique volontaire et le 1^{er} club de cyclotourisme du département du Cher. Participer à la vie d'un club c'est un engagement. Pour faciliter la communication, notamment avec les adhérents qui n'ont pas d'accès internet, la Ville fournira un tableau d'affichage à installer à l'entrée de notre local du stade des Verdins. Il souligne la dynamique du club et sa santé financière. Les réserves doivent représenter plusieurs années de fonctionnement (en 2013 = 15148/5000= environ 3 années) Il termine en souhaitant à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rapport Sécurité

Jackie DUFFIER, délégué sécurité du club, donne lecture du rapport sécurité.

Rapport financier 2013

Le Trésorier présente le bilan financier qui a été transmis à tous les adhérents à la suite de la convocation.
Le total des recettes est de 29 926.36 € et le total des dépenses est de 31 584.32 € soit un déficit de l'exercice, arrêté au 31/10/2013, de 1 657.96 €.
Ce déficit provient d'éléments exceptionnels pour l'année 2013. Notamment l'équipement du local pour 1263.78 € et la prise en charge d'équipements vestimentaires pour 1031.79 €. Le club termine l'exercice avec une réserve financière de 15 148.24 €.

Rapport des contrôleurs des comptes

Les membres de la commission de contrôle déclarent avoir effectué tous les contrôles nécessaires, vérifié les pièces justificatives. Ils certifient l'exactitude et la sincérité des comptes.

Tous les rapports sont consultables sur le site internet du club

Présentation des modifications du règlement intérieur

Proposition de modification des articles 4 et 12 du RI

Article 4

Modifications proposées

Le comité directeur se compose de :

- 10 membres si l'association compte de 61 à 90 adhérents;
- 15 membres si l'association compte plus de 90 adhérents.

Il se réunit dans la semaine qui suit l'AG et élit un bureau comprenant :

Le Président, le Vice-président, le secrétaire, le trésorier, le secrétaire adjoint, le trésorier adjoint.

Article 12

Le CD a décidé de simplifier et propose la rédaction suivante de l'art 12

Participation financière du club

Pour encourager et faciliter la participation du plus grand nombre d'adhérents aux activités programmées par le comité directeur, le club intervient financièrement, conformément aux principes votés en assemblée générale et aux décisions du comité directeur.

Aide pour les licenciés qui participent aux manifestations organisées sur plusieurs jours, par le club, par la FFCT ou par d'autres organisateurs, validées par le comité de direction en début ou en cours d'année.

Le club apporte une aide financière pour réduire les frais d'hébergement du licencié FFCT, d'un montant forfaitaire de 10 €/nuit/licencié FFCT. La chambre étant occupée par deux licenciés participant à vélo.

Le club ne rembourse pas les frais de carburant et de péage, ceux-ci sont partagés par les occupants du véhicule.

Sortie familiale

Chaque année une sortie sur la journée est organisée pour associer les conjoints des cyclos et amis. Le but est d'allier vélo et tourisme dans une ambiance conviviale. Le repas est pris en commun et l'après-midi est consacré à une visite de monument ou de site.

Le comité directeur fixe chaque année le montant de sa participation au prix de revient de cette journée pour les adhérents licenciés ou non exclusivement.

Les frais de transport sont partagés par les participants, selon leur convenance, le club n'intervient pas.

Sorties à thème en semaine ou participation aux Rondes des Aînés

Ces sorties organisées sur la journée, dans le département ou hors département, sont l'occasion de découvrir de nouveaux parcours et de se retrouver autour d'un repas simple dans un restaurant de campagne. Le club participe aux frais de repas à hauteur de 3€/adhérent licencié FFCT participant à vélo.

Les frais de transport sont partagés par les participants, le club n'intervient pas.

Challenge du Centre

Le club prend les frais d'inscription en charge et participe aux frais de repas à hauteur de 3€/repas et par adhérent FFCT.

Les frais de transport sont partagés par les participants, le club n'intervient pas.

Participation du club aux frais d'organisation de sorties, manifestations et représentation.

Les personnes qui acceptent de prendre leur véhicule pour le club, achats, fléchage, ravitaillement, peuvent demander à être indemnisées à hauteur de 0.10 €/km pour des déplacements dépassant un coût de 10€.

Déplacements pour assister aux AG des instances ou réunions : le club prend en charge les frais de transport (carburant et péage) et de repas.

Assemblée générale annuelle

Le club prend une partie du repas en charge pour les adhérents en fonction du prix de revient du repas et des disponibilités financières. Le montant de cette participation est fixé chaque année par le comité directeur.

Ces propositions de modification sont soumises aux votes de l'AG.

VOTE sur les rapports et les modifications du RI

Il est procédé au vote à bulletin secret sur les différents rapports et le RI

131 inscrits, 82 votants, 82 suffrages exprimés

Rapports moral	82 pour
Rapport d'activité :	82 pour
Rapport sécurité :	79 pour 3 contre
Rapport financier	82 pour
MODIFICATION du R Intérieur	69 pour 13 contre

Les rapports sont adoptés

Renouvellement du Comité Directeur

Le Comité Directeur comprend 12 membres.

Les mandats de : Th LADEVEZE, D. VANNIER, J-F GLASER, J-P LARCHÉ se terminent en 2013, Th LADEVEZE, D. VANNIER se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans.

2 adhérents licenciés FFCT sont candidats : C. DOUVILLE, Jean-Marc CHAPIER

4 candidats se présentent donc aux suffrages de l'assemblée.

Ils ont recueilli :

Th LADEVEZE	78 voix
D. VANNIER	78 voix
C. DOUVILLE	78 voix
J-M CHAPIER	78 voix

Ils sont déclarés élus pour 3 ans.

Récompenses

Cette année le CD a décidé de récompenser toutes les personnes qui œuvrent régulièrement au bénéfice de tous sans faire partie du Comité Directeur et qui contribuent ainsi à la vie active du club.

J. CROS pour la rédaction des programmes et l'organisation des sorties à thème.

A DE OLIVEIRA et M DE OLIVEIRA pour leur contribution au succès des 8 MM.

L PAULIN pour son implication constante dans l'accompagnement des principaux événements du club.

M MARTIN pour les souvenirs audiovisuels qu'il fabrique et l'accompagnement des MM.

G. BLAIN pour tout le travail accompli depuis de nombreuses années pour le club dont il a été Secrétaire.

D. COUSTY pour son rôle dans l'organisation de plusieurs sorties et sa participation au CD.

Le Président remercie tous les participants et clôture la réunion à 12h15 puis il invite tout le monde à se retrouver à l'apéritif offert par le club.

Le Président,

Le Secrétaire,